



Paris – 8 mars 2015

Journée Internationale des droits de la femme

Discours de clôture de Ludovine de La Rochère, Présidente de La Manif Pour Tous

Sous embargo – Seul le prononcé fait foi

Chers amis,

Je vais être brève.

Un an après les conclusions du Grenelle de la Famille où nous nous étions retrouvés à la Mutualité à Paris, nous nous souvenons des Principes pour la famille et l'enfant et tout particulièrement du N°4 : « L'enfant n'étant la propriété de personne, il ne peut être l'objet d'aucun commerce, ni d'aucun don, ni avant, ni après sa conception, la grossesse ne peut être l'objet d'aucun contrat par respect de la femme. L'Etat combat toute atteinte portée à ce double principe aussi bien sur son territoire que dans le cadre de sa politique étrangère. » Un an après, notre détermination est intacte.

Merci, tout d'abord, aux brillants intervenants de ce forum : ils ont tout dit ! La GPA n'est pas admissible, sous aucune forme, quels que soient ses commanditaires. Et cette condamnation est sans appel !

Merci à vous tous, participants de ce forum : vous êtes des lanceurs d'alerte, courageux et généreux. Ne lâchez rien.

Les Français sont opposés à la GPA.

Et très nombreux sont les hommes et les femmes politiques, les intellectuels, les leaders d'opinion opposés à la GPA. Mais nous ne les entendons pas, ou pas assez.

Où sont les consciences ? Où sont nos grandes consciences intellectuelles ? Où sont les grandes consciences médiatiques ? Où sont les défenseurs de la liberté ?

Absents, pour la plupart. Silencieux. Lâches. Complices.

Pourtant, ils ont sans cesse à la bouche le mot « Liberté ». Mais qu'est-ce que la liberté ? Un enfant, donné ou vendu comme s'il était la propriété de quelqu'un, n'est-il pas traité comme l'étaient les esclaves ? Et les femmes, louées comme corps d'appoint, examinées comme on le faisait des esclaves, sont-elles libres ?

Et ils ne cessent de nous parler des « droits ». Alors, qu'en est-il du droit de la femme d'être respectée ? Du droit de l'enfant d'être élevé par son père et sa mère ? Du droit à sa vie privée et familiale ? Oui, que font-ils des droits des femmes et des enfants ? Pourquoi n'en parlent-ils jamais ? Les femmes et les enfants ne sont pas concernés par les droits de l'Homme alors ?

Et ils clament dans le monde entier que la France est une « exception culturelle », qu'elle défend les valeurs humanistes.

Mais qu'attendent-ils alors pour s'élever contre la GPA ? De quoi ont-ils peur ?

Qu'est-ce qu'un humanisme qui ne défend pas l'humain ?

Ils disent que ce n'est pas le sujet qui intéresse les Français, qui veulent du travail. Bien sûr qu'ils veulent tous du travail. Mais l'esclavage n'est pas un travail !

Ils disent qu'il faut lutter contre le terrorisme. Mais qu'est-ce que fait le lit de terrorisme ? Pourquoi des jeunes quittent-ils la France pour aller faire le jihad ?

C'est évidemment l'égoïsme des soixante-huitards qui nous gouvernent et, surtout, surtout, le néant absolu de leur pensée. Ce sont aussi leurs contradictions et leur lâcheté face aux dérives qui nous entraînent tout droit vers une société déshumanisée, vide de tous repères, de sens, de liens fraternels et généreux, dont la pratique de la GPA est la meilleure représentation qui soit, **l'icône absolue**.

Et qu'on ne nous dise pas qu'elle est déjà interdite en France : nous savons tous qu'elle est tolérée par les autorités nationales et que la CEDH est en train d'enlever aux Etats les moyens de lutter contre, tandis que la Convention de La Haye prépare une convention d'encadrement, c'est-à-dire sa reconnaissance.

Or la GPA atteint de plein fouet notre civilisation.

Tolérer, encadrer la GPA, c'est à dire la légaliser, c'est abdiquer devant les lois du marché.

De cela, de ces abandons, de ces compromissions, l'Europe se meurt, et les Européens rejettent cette Europe là.

Un couple d'Européens, Italiens en l'occurrence, a acheté un enfant. Et la Cour européenne des droits de l'homme n'y trouve rien à redire ! Elle leur fait même verser 30 000 euros !

Et que se passe-t-il ? Rien. Absolument rien. Les Etats courbent l'échine.

Or la CEDH, dont les avis ne sont d'ailleurs que déclaratifs, n'a aucune légitimité, si ce n'est celle que les Etats veulent bien lui donner.

Aujourd'hui, rester dans la CEDH c'est être complice de crimes contre les femmes, les enfants et les hommes.

Or l'Europe ne peut pas se construire en abandonnant les idéaux de ses fondateurs, en les détournant de leur sens et de leur finalité. Jamais.

Le moment est historique : c'est maintenant que nous devons agir, car l'urgence est absolue et nous POUVONS agir :

- En ce qui nous concerne, nous citoyens français et européens, nous devons tous signer la pétition qui sera remise au Conseil de l'Europe : No Maternity Traffic.
- Pour alerter, informer et mobiliser tous nos concitoyens, La Manif Pour Tous va réaliser, ce printemps, un Tour de France, suivi d'un Tour d'Europe.
- Je vous annonce également le lancement prochain d'un **Observatoire du transhumanisme** puisque, vous l'avez compris, l'indifférenciation sexuelle et la distinction sexualité/procréation conduiront à la création d'un nouvel être solitaire et déshumanisé, un « transhumain ».
- **Quant aux responsables politiques, nous leur demandons de dénoncer le traité qui lie la France à la Cour européenne des droits de l'homme.**

(Sachez, d'ailleurs, que la Grande-Bretagne envisage, pour une autre question, de dénoncer son accord avec la CEDH.)

- Nous demandons aussi, **solennellement, que le gouvernement français, qui s'y était engagé par la voix du Premier Ministre le 3 octobre 2014, agisse pour empêcher nos concitoyens d'exploiter des femmes étrangères en achetant leurs enfants, et agisse pour l'abolition universelle de la GPA.**

Et le gouvernement peut agir dès maintenant puisque, j'ai la joie de vous l'annoncer, **une proposition de lois va être déposée cette semaine à l'Assemblée nationale :**

Cette proposition de loi de Madame la députée Valérie Boyer **érige la gestation pour autrui et la procréation pour autrui en délit spécial, avec des peines renforcées, y compris pour tout ce qui concerne sa promotion. Elle inclue aussi l'obligation de préparer une convention internationale d'interdiction.**

- **Il faudra ensuite, bien entendu, inscrire cet interdit de la GPA dans notre constitution.**

Mesdames, messieurs les politiques, la balle est dans votre camp.

Nous ne lâcherons pas.

Et nous gagnerons ce combat.

Parce qu'il est juste.

Je vous remercie.

Ludovine de La Rochère

Présidente de La Manif Pour Tous